

## Atelier Plate-Forme France

### Les compétences interculturelles des migrant-e-s dans les projets de co-développement

Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration

Vendredi 8 juin 2012

#### Documents annexes

- ❖ *Programme de la journée*
- ❖ *Note de cadrage de la thématique*
- ❖ *8 fiches des pratiques identifiées pour l'atelier*
- ❖ *Numéro spécial Hommes et migrations sur le thème de l'interculturel*

#### Introduction

Accueil par Agnès Marquez Roth, **Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration**, Direction réseaux et partenariats : la diversité, un état de fait au sein de la société française, l'interculturel à construire.

Agnès Roth a salué le partenariat amorcé avec le réseau Eunomad avec cette première rencontre organisée en commune. Ce partenariat est fondé sur des valeurs communes (cf. Charte de la plate-forme France) qui sont la raison d'être de la CNHI : reconnaissance de la participation des immigrés à l'histoire de France et de l'histoire de l'immigration et, à partir de là, contribuer à faire évoluer les débats sur la diversité, la discrimination etc. Un objectif important est de conscientiser l'ensemble de la société française sur un sujet souffrant trop souvent de réductions, il faut prendre le temps d'être clair. La Cité pourrait se définir comme le musée du « nous », tandis que le musée Branly serait le musée de l' « autre ». Faire du commun sans effacer les spécificités reste un défi au sein de la société française.

Pour rappel et par rapport au thème de la journée la CNHI a été créée suite à la décision du Conseil Interministériel de l'Intégration de lancer une mission de préfiguration à la création de la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration, alors confiée à Jacques Toubon, ancien Ministre de la Culture et député européen à l'époque. Il est très intéressant de voir à quelle définition de l'intégration se réfère le Conseil Interministériel à cette époque-là : L'intégration est alors définie

comme un processus dialectique entre la société d'accueil et les migrants – soit : ni amputation de la culture d'origine ni amnésie. On est loin de la conception universaliste républicaine et hégémonique.

La mission principale de la Cité, qui la différencie d'autres musées plus classiques, consiste à animer un réseau de partenaires au niveau national en lien avec les réseaux européens. Elle s'appuie pour cela sur un réseau de partenaires qui irrigue la programmation de la Cité (associations, collectivités, universités, collectifs d'artistes...). Du point de vue de la CNHI **la diversité est un état de fait car la société française est faite de diversité, il s'agit maintenant de mobiliser les énergies pour construire l'interculturel**. Sur le thème de l'interculturel, La Direction Réseau et Partenariat a été coordinatrice de l'année européenne du Dialogue Interculturel en 2008 et a commandé à cette occasion un rapport sur l'interculturalité par un jeune doctorant qui a donné lieu à la publication d'un numéro spécial de la revue Hommes et migrations sur le thème de l'interculturel.<sup>1</sup>

Le « noyau commun » est l'exposition permanente, et parallèlement une programmation artistique et culturelle, un service pédagogique (travail avec les enseignants, autour des manuels scolaires), un service recherche.

Une attention particulière est aussi portée au développement des publics: 80% ne paie pas (minimas sociaux), il demeure difficile de faire venir le public traditionnel des autres musées.

Dans ce contexte, la CNHI est ouverte à toute proposition de partenariat et de projet commun avec Eunomad.



## Le réseau Eunomad en France par Annie Takarli, Présidente de la plate-forme France

A. Takarli a remercié la CNHI pour son accueil et l'ensemble des organisateurs ayant contribué à la préparation de cette journée (membres de la plateforme France, collectivités territoriales dont le Conseil Général de l'Essonne). Pour les membres d'un réseau comme Eunomad, en particulier de la plate-forme France, cela fait sens d'être accueilli à la CNHI du fait de l'histoire de ce lieu qui retrace l'histoire du rapport à l'« autre » à l'« étranger », un rapport que les

<sup>1</sup> Des exemplaires sont disponibles au sein d'Enda Europe, ou sur le site internet d'Hommes et Migrations : [www.hommes-et-migrations.fr](http://www.hommes-et-migrations.fr)



membres d'Eunomad travaillent aussi au quotidien au niveau de la micro-histoire dans leurs pratiques quotidiennes qui s'inscrivent entre l'ici et le là-bas. La Plate-Forme France compte aujourd'hui 14 membres, dont à la fois des ONG, OSIM (Organisations de Solidarité Issues des Migrations), des Collectivités Territoriales, des laboratoires de recherche. 7 autres plate-formes sont développées en Europe et le réseau Eunomad a aujourd'hui un Conseil d'Administration et un Président, Ronald Lucardie aussi présent. Après un premier temps de consolidation, le réseau est aujourd'hui en phase d'expansion, à la fois par l'ouverture à de nouveaux membres au niveau des plates-formes et l'élargissement à d'autres pays européens.

Un certain nombre de travaux ont déjà été réalisés par le réseau jusqu'à présent, donnant lieu à plusieurs productions : des ateliers thématiques de capitalisation des pratiques, des rapports d'analyse des politiques liant migration et développement, des documents de plaidoyer en direction des institutions européennes (Commission européenne principalement). Comme pour les autres thèmes retenus lors des ateliers précédents, le thème de l'interculturalité a été repris dans les ateliers des autres pays. Les apports seront ensuite synthétisés lors de l'atelier européen qui se tiendra avant la fin de l'année.

### **Eunomad en Europe** par Ronald Lucardie, Président du réseau Eunomad et de la plate-forme des Pays-Bas :

R. Lucardie a remercié à son tour et a félicité la CNHI pour le travail accompli. La plate-forme des Pays-Bas peut apprendre de ce qui est fait par la CNHI par rapport aux musées néerlandais (Tropical museum face à d'autres petits musées). Ces échanges et renforcement mutuel sont d'autant plus importants dans un contexte politique négatif porté par l'extrême droite néerlandaise. Il faut aujourd'hui lutter contre l'idée qu'il faut être néerlandais seulement et les partenariats européens sont pour cela un moyen important.

R. Lucardie a ensuite présenté le réseau européen Eunomad (en référence au rapport européen d'Eunomad 2012)<sup>2</sup> : Ce dernier se définit comme un espace public de dialogue multi-acteurs sur les pratiques liant migration, citoyenneté-intégration, développement. Dans chacun des pays, les conceptions de chaque notion et des interactions entre elles sont différentes. Mais tous construisent, en tenant compte de ces différences, à une vision commune autour d'un certain nombre de termes caractérisant le réseau.

Par « **espace-public de dialogue** » (selon la conception aux Pays-Bas), nous insistons sur le rôle de la société civile dont les associations de migrants comme contre-pouvoir mais aussi à l'initiative d'un dialogue constructif avec les institutions en tant qu'alliés potentiels, afin de faire bouger les lignes ensemble.

Après la question du positionnement, la seconde question est : avec qui travaille-t-on ? Eunomad insiste sur son identité « **multi-acteurs** » (aussi bien associations de migrants que les autorités collectivités comme les collectivités locales).

---

<sup>2</sup> Le Rapport Eunomad Europe porte sur l'état des lieux et l'analyse des politiques publiques et des pratiques liant migration et développement. Il est disponible sur le site d'Eunomad : <http://www.eunomad.org/fr/ressources/publications/1086-publication-eunomad-rapport-europeen-2011-sur-migration-developpement-et-integration.html>

Selon la méthodologie d'Eunomad la vision commune est toujours reliée aux pratiques : le message est toujours basé sur ce que l'on fait ou a fait. Il ne s'agit donc pas d'idéologie politique, c'est là une spécificité importante d'Eunomad. Cette journée nous offre l'opportunité de vous présenter nos pratiques sous l'angle de l'interculturel : Comment le caractère interculturel de ces pratiques contribuent à façonner les territoires ici et là-bas?

En effet le réseau adopte une vision globale : le monde est un village global, les espaces socio-culturels et les territoires ne cessent d'interagir entre eux. Notre approche est aussi holistique puisque nous traitons les différentes dimensions migration-développement-intégration-citoyenneté. Elle est aussi et enfin profondément politique en réinvestissant de ces différentes dimensions le terme de « co-développement », au niveau européen. Il s'agit d'un choix politique se démarquant du dévoiement actuel de cette notion. Promouvoir cette conception au niveau européen est un moyen fort de lutte contre la xénophobie et le racisme. Dans cette démarche, nous ne faisons pas preuve d'angélisme, en valorisant à outrance l'impact des migrants, nous sommes en effet conscients des défis, des limites et des difficultés à travers nos propres pratiques. Cependant, nous adoptons, autant que possible, sur ces questions une attitude de type « gagnant-gagnant ». Eunomad met en oeuvre plusieurs types d'activités pour avancer dans cette direction : d'abord la capitalisation des pratiques, ensuite un volet relevant d'avantage de la recherche afin de tirer un maximum d'enseignements de ces pratiques en lien avec le contexte socio-politique et enfin un volet plaidoyer consistant à aller porter un ou des messages politiques à l'extérieur.

Un réseau de ce type se devait d'être européen dans la mesure où le sujet est transnational. Les membres du réseau ont conscience des défis à relever par ce type de réseau : L'Europe reste une Europe des nations, avec des histoires de migrations différentes. Cela explique aussi l'importance donnée aux plates-formes pays sur lesquelles s'appuient le réseau et qui sont ses points d'ancrage au niveau de chaque pays.

Or un postulat fort d'Eunomad est que c'est justement par le caractère transnational que les migrants portent que ces derniers peuvent aussi être les acteurs d'une Europe unie. Et ces « migrants » ne font pas uniquement référence aux migrants d'Afrique subsahariens mais aussi aux migrants européens. Autrement dit, si on veut une Europe unie, l'espoir réside dans les migrations. Encore une fois, loin d'être une vue de l'esprit, ce postulat se fonde sur des observations empiriques : Il suffit d'observer l'histoire migratoire des différents pays d'Europe. Les Pays-Bas ont été construits par des migrants. Il en va de même pour la France, comme le montre la Cité Nationale de l'Histoire de l'immigration. Et l'Europe est en quelque sorte la synthèse de tous ces parcours migratoires.

La seconde question est « Pourquoi avoir choisi de travailler sur le sujet de l'interculturel ? » Le choix de l'interculturel comme thème de travail pour cette année s'explique par un postulat fort d'Eunomad, à savoir : la diversité culturelle garantit le renouvellement des sociétés, ce sont des éléments dynamiques qui permettent d'enrichir la société en continu. Exemples empiriques par le passé : l'Empire de Ptolémée, l'Empire romain, l'Empire mongol, et une échelle plus réduite, un pays comme l'Indonésie témoigne

de cette capacité de renouvellement de la société par les migrations, avec plusieurs centaines des communautés représentées.

→ **Focus sur une pratique** de migration circulaire de la communauté turque aux Pays-Bas : Il s'agit d'un travail de recherche portée par une organisation appelée United European Turkish Democrats qui s'est efforcé de mettre en évidence les apports directs de la migration turque aux différentes sociétés (Pays-Bas, Allemagne, France, Grande-Bretagne...). Ainsi le travail de recherche de terrain et d'analyse a montré que ces migrants turcs sont porteurs d'un savoir-faire en matière d'économie sociale et solidaire dans les différents pays européens. En retour, les jeunes turcs ou issus de l'immigration turque sont porteurs en Turquie de valeurs démocratiques, de promotion de l'égalité hommes/femmes en Turquie.

**Les « compétences interculturelles » selon Eunomad**, présentation de la journée par Mélodie Beaujeu, Enda Europe , Animation de la plate-forme France du réseau Eunomad

Le thème des compétences interculturelles apparaît important au réseau et à la plate-forme France car il permet de questionner et de valoriser le rôle et le positionnement des migrants parmi tous les acteurs de la coopération tout en mettant l'accent sur ce que produit de nouveau ce mode de partenariat, ou de collaboration multi-acteurs ou « interculturelle » et en quoi il modifie les modes de collaboration classiques entre acteurs du nord et du sud.

Le travail de capitalisation conduit par les membres du réseau Eunomad cherche à mieux caractériser les compétences spécifiques portées par les migrants et à évaluer leur impact sur les projets de développement. Ces compétences peuvent être à la fois porteuses de nouveaux modes de faire ou de nouvelles manières de pensées, comme représenter des freins à la conduite d'un projet. Après l'identification des compétences dans les champs social et économique, puis la caractérisation des compétences plus spécifiquement portées par les jeunes générations de migrants , les membres du réseau s'intéressent en 2012 aux compétences de type interculturel.

## 1. Cadrage de la thématique

### *Interculturel : de quoi parle t'on ?*

Le terme **interculturel** est entendu comme une dynamique de rencontre entre les individus qui, en retour, enrichit leurs identités respectives.

La **rencontre interculturelle** ne consiste pas en une simple addition de cultures qui se juxtaposeraient mais plutôt en une interpellation mutuelle des identités de chacun. Cette interaction génère une construction et une reconfiguration des manières d'être et d'agir ensemble. Cette rencontre peut ainsi être facteur de changement social dans les territoires en apportant de nouveaux regards sur le développement local et le vivre ensemble des communautés qui les composent et de nouveaux modes d'action et de coopération Nord-Sud, sud-sud entre les différents acteurs. Les migrants sont eux-mêmes, par leur parcours de migration, porteurs d'une identité plurielle combinant à la fois la culture de leur pays d'origine, de leur pays de vie et celle qu'ils se sont forgée ici. Ils véhiculent potentiellement des idées, des valeurs, des façons de faire qui seront re-débattues localement pour intégrer et alimenter des dynamiques de **changement social**. Les compétences interculturelles sont ainsi des outils précieux d'appréhension des territoires et de leur développement. La **pleine prise en compte de la dimension interculturelle dans les dispositifs d'accompagnement et d'appui à la participation citoyenne dans les territoires de vie** peut amener à reformuler ou en tout cas à améliorer ces dispositifs.

*Extrait des Termes de Références des ateliers organisés par les différentes plates-formes du réseau Eunomad.*

### **Les compétences interculturelles**

L'interculturel se définit selon nous comme la capacité à intégrer dans ses propres codes de nouveaux savoirs faire et savoir être contribuant à enrichir des pratiques existantes et ainsi alimentant les initiatives de développement local. Ce sont ces « savoirs » que nous qualifions de « compétences ». C'est à dire des aptitudes professionnelles ou humaines dont les porteurs ont pris conscience et qu'ils ont mises en œuvre dans le cadre de projets de développement.

Les différentes interventions et les pratiques collectées (en annexe), illustrent ces savoirs faire et être et tentent de définir en quoi ils ont alimenté les plans de développement locaux tant dans les sociétés d'origine que de résidence des migrants. La reconnaissance de ces compétences dans les deux territoires apparaît alors comme une condition nécessaire à leur possible inclusion dans les processus de développement locaux.

## 2. Structuration de l'atelier

L'atelier permettra donc dans un premier temps d'analyser certaines pratiques sous cet angle, en montrant plus précisément les effets de l'interculturel et aussi de clarifier les plus-values spécifiques de chaque acteur, dont les acteurs « migrants » et de définir un processus type de collaboration entre ici et là-bas qui valorise chaque acteur et produit des changements positifs dans les territoires d'accueil et d'origine (**Table-ronde 1**).

Ensuite ce thème est aussi important en terme de mise en lumière des compétences interculturelles portées par les migrants dans leur double capacité à favoriser le vivre-ensemble sur les territoires de vie et à favoriser le changement social dans les territoires d'origine. Dans un monde globalisé, la rencontre des cultures s'est intensifiée et la diversité des identités s'est inscrite dans les territoires. Des formes locales de citoyenneté transnationale émergent. Une partie des jeunes nés en Europe de parents immigrés expriment leur double-culture comme vecteur de solidarité ici ou là-bas et comme avantage dans leur parcours professionnel ici. Cependant cette dimension demeure mal documentée par des pratiques et des analyses concrètes et tendent à être remises en cause par certains Etats qui y voient une source d'affaiblissement de leur souveraineté et de leur système national de valeurs. Sous cet angle l'atelier permettra de montrer, dans un second temps, la réalité de ces « compétences interculturelles » à travers les témoignages de ceux qui les portent. (**Table-ronde 2**). Le développement et l'accompagnement de ces compétences interculturelles sont aussi importants du point de vue leur impact sur le vivre-ensemble dans les différents territoires, dans un contexte de repli important au sein de la société française et des sociétés européennes. Cet impact sera mis en lumière à travers des initiatives innovantes portées aussi bien par ces collectivités territoriales que des acteurs associatifs (**Table-ronde 3**).

Eunomad entend ainsi continuer à s'affirmer comme un espace de dialogue et d'échanges multi-acteurs associant les praticiens du développement, les organisations de migrants, les instituts de recherche et les collectivités locales notamment.

## **Table-ronde 1 : La pleine inclusion des organisations de migrants dans les projets : un facteur de développement et de changement social dans les territoires ici et là-bas**

*Comment faire du développement local si les acteurs d'un même territoire ne se connaissent pas et ou n'ont pas l'opportunité de faire ensemble ? Le développement local d'un territoire repose avant tout sur la capacité de ses acteurs à travailler collectivement pour l'amélioration durable des conditions de vie et du mieux-vivre ensemble. Il revêt des implications tant économiques que sociales. A fortiori le co-développement entre les territoires, de société locale à sociétés locale, suppose également que les lieux de décisions participatifs des deux espaces, de vie et d'origine des migrants, interagissent pleinement. Dans ce schéma les collectifs représentatifs des migrants semblent être des acteurs clefs dans les processus de co-développement : des associations villageoises (Dafort) par exemple porteuses de projet, ou des fédérations d'associations de migrants (IDD) accompagnant les acteurs du développement local dans les deux espaces et plaçant systématiquement les interactions entre ces espaces comme sources possibles d'innovations. Les compétences interculturelles portées par les collectifs de migrants gagnent ainsi à être connues et reconnues par les territoires de vie comme d'origine afin que les initiatives conjointes de développement local s'affirment sur le long terme. La pleine inclusion des migrants dans les projets de co-développement locaux représente ainsi à la fois une capacité à ouvrir les espaces décisionnels aux acteurs directement concernés et à inscrire potentiellement les actions dans la durée.*

❖ **Abdallah Zniber, Coordinateur d'IDD (Immigration Développement Démocratie)**

*Les associations de ressortissants : vecteurs du développement d'une autre conception et pratiques du développement fondées sur le développement local, le transfert de savoirs-faires et la mobilité des personnes.*

Une étude a été réalisée par IDD sur le lien entre associations et Collectivités Territoriales. Le réseau IDD est composé d'associations porteuses de projets concrets au Maroc et en France. Il a notamment pour rôle de favoriser la réflexion sur ses pratiques.

Au Maroc, force est de constater que les Collectivités ont peu de moyens, la réflexion sur la place des migrants dans les dynamiques de coopération décentralisée, plus largement la concertation entre associations locales et collectivités territoriales marocaines reste limitée. Les préoccupations demeurent ponctuelles. C'est pourquoi un réseau comme Eunomad qui offre justement des espaces de dialogue multi-acteurs élargis sur ces problématiques est important

Une évolution nécessaire du concept de co-développement comme de la notion de développement est aujourd'hui nécessaire. Ceux-ci ont été conçus jusqu'à présent en termes strictement économiques et laisse de côté l'essentiel selon IDD : le développement n'est pas uniquement économique mais aussi et sans doute avant tout humain et culturel.

Un autre enjeu important actuellement au Maroc est celui de la démocratie participative. On relève un manque de réflexion autour de ces questions : Quelle participation directe des habitants



directement concernés par les projets? Est-il nécessaire d'introduire l'obligation d'une concertation Collectivités Territoriales /associations/populations, avec quels moyens ? De ce point de vue il existe des pratiques au sud très enrichissantes qui peuvent inspirer les territoires du nord et les associations de ressortissants notamment peuvent favoriser ces transferts de savoir-faire de leur localité d'origine vers leur localité de résidence.

Il y a aussi les besoins d'échanges entre les sociétés civiles au sud, dans un contexte de migrations sud-sud. Un gros chantier s'ouvre par exemple pour lutter contre le racisme et la discrimination des africains subsahariens au Maroc.

Or de telles dynamiques sont conditionnées par la mobilité des personnes, pour l'avenir la mobilité des jeunes. Erasmus en Europe est de ce point de vue une très belle création. Elles appellent aussi l'affirmation d'une conception alternative du développement liée à la mobilité et fondée sur l'existant selon laquelle c'est la circulation qui fait la richesse et le développement. De même, ce sont les migrants qui font le développement et non l'aide publique au développement.

❖ **Tombé Camara, Association des ressortissants de la Commune de Dafort en France,**  
*Mauritanie : Exemple du rôle des ressortissants dans l'élaboration d'un plan de développement local*

L'association des ressortissants de la Commune de Dafort a été créée suite à une demande de la mairie de Dafort aux migrants en France. Une association communale a ensuite été constituée, avec l'appui du GRDR présente sur les deux territoires de coopération. Des besoins communs, notamment en eau, ont été identifiés dans les localités de la commune. . Un Document - guide a été préparé et diffusé, des instances communales ont créées toujours avec la collaboration étroite de l'organisation de ressortissants en France La commune de Louvres en France, dans laquelle vivent de nombres ressortissants de Dafort, décide de s'impliquer aux côtés de la commune de Dafort pour la construction d'un puits à Alana dans le cadre d'une coopération décentralisée. : un cadre de concertation communale est mis en place. Il a été demandé aux migrants de participer à ces instances. Malgré l'éloignement géographique, la contribution à distance a été possible grâce aux nouvelles technologies. Plusieurs conventions de partenariat sont signées notamment entre l'association des migrants et les instances de décision décentralisées de Dafort. Le puits d'Alana est construit en 2004 et inauguré en 2005. L'Association des ressortissants a joué un rôle de relais entre les migrants et les locaux et les deux communes françaises et mauritaniennes. L'implication de l'association dans les initiatives de développement local ont permis de donner une autre place à ces migrants, en les impliquant directement dans l'élaboration des politiques de développement au-delà de leur seule capacité de financements des projets, s'appuyant sur leur compétences : telles la capacité à comprendre les deux espaces de coopération, à faciliter les liens entre les deux collectivités et la circulation de l'information sur l'avancée du projet et à jouer un rôle de médiateur auprès des représentants de Louvres lors de la conduite de l'action.

→ Voir en annexe la présentation du cadre de concertation Louvres/Dafort

❖ **Sabrina Cortes, chargée de projet dans le secteur public/associatif et bénévole dans une association de migrants à Villetaneuse :**

*La réussite d'un projet de développement culturel fondé sur la co-construction pluri-acteurs dont l'association des ressortissants.*

S. Cortes a présenté un projet interculturel dont elle était en charge dans le cadre d'une coopération décentralisée entre Villetaneuse et Konyakari au Mali. Il s'agissait d'élaborer et d'exposer des portraits de femmes et d'hommes en France et au Mali.

Le principal objectif visé était la découverte de l'autre à travers l'art en s'appuyant sur la diversité entre les contenus et les formes en France et au Mali, en valorisant l'art des deux pays (musique, théâtre). Les photographies ont été exportées dans la rue en deux langues : français et bambara.

S. Cortes a aussi souligné le caractère multi-acteurs du projet : les deux villes et l'association de migrants, le GRDR au Mali, la société civile.

Cette expérience a été porteuse d'un certain nombre de réflexions, questionnements et enseignements : la question d'abord de l'appropriation différenciée du projet interculturel comme levier de développement local par deux territoires. En effet, cette appropriation s'est avérée plus difficile sur le territoire malien. Les projets sont généralement plutôt centrés sur les besoins primaires et l'économie. La culture n'y est pas abordée de la même manière, en Europe elle s'insère plus facilement dans un cadre. Au Mali, la culture occupe une place plutôt transversale et est moins cadrée dans des musées. Le fait que des élus locaux s'emparent d'un projet culturel est plus récent au Mali. **L'association de migrants a alors joué un rôle majeur en permettant de faire le lien entre les territoires, en travaillant avec la commune malienne pour que celle-ci et les populations tirent les bénéfices de cette expérience.**

**Donner à chaque acteur sa place dans le projet a été un défi permanent.** La co-construction prend du temps. L'association de migrants a été un partenaire essentiel de la ville de Villetaneuse mais cela a nécessité de longs temps d'explication et d'échanges sur différents sujets (équilibre des pouvoirs, les compétences des Communes); cela n'était pas acquis. Un enjeu de cette action commune était aussi d'amener des questions pour savoir comment il est faisable d'avancer ensemble avec un regard positif sur la migration.

→ Voir en annexe la présentation complète du projet porté par Villetaneuse

**Débat:** Comment est perçu le thème de l'interculturel, quels problèmes se posent, quelle expérience à partager?

Annie Takarli : Ces expériences mettent toutes en lumière le mouvement et la complexité des hommes et idées qui sont en confrontation et interaction permanentes. Elles montrent l'importance de la concertation en Afrique, comment des mécanismes anciens traditionnels peuvent apporter à la manière de faire plus moderne. Concernant la dernière intervention: le projet porte sur l'idée du bonheur; il est fondé sur la différence de conceptions du bonheur entre ici et là-bas autour d'un projet commun. A chaque fois la médiation des migrants a permis de donner du corps à ces projets,

de rapprocher les territoires autour d'un dialogue de plus en plus construit et équilibré sans nier les différences et les spécificités entre acteurs et territoires.

Djibril Sangaré a posé la question des rapports historiques de colonisation : ainsi il semble que la coopération anglaise réussit mieux en Afrique ; et la question de la langue est centrale.

Patrick Gonin de Migrinter a attiré l'attention sur le fait que les 3 interventions portaient sur des migrations postcoloniales, on ne peut pas traiter la dimension interculturelle sans ce temps long, l'histoire est très lourde.

Florence a relevé le changement des associations de migrants qui d'abord ne s'occupaient que d'un village et qui deviennent progressivement le pivot central entre les communes ici et là-bas. Il s'agit d'une construction à trois, pas à deux !

Tombé Camara : Cette construction a été très lourde à porter : Pour que le processus de développement local puisse fonctionner, il faut un spécialiste, un salarié, des financements. Les migrants ne voulaient plus être considérés comme des vaches à lait et ont donc obligé la commune à signer une convention tripartite entre la commune, l'agent de développement et l'association des ressortissants.

Mélanie Langen (Tostan France) : Quels ont été les arguments pour cette association de migrants de travailler sur d'autres communes?

Tombé Camara : Le travail fait à l'occasion du diagnostic a été déterminant, puis une enquête a été réalisée par les migrants eux-mêmes. Ils ont assisté à la restitution avec la population et d'autres communes qui ont plus d'expérience. Puis l'association de migrants à elle-même formé d'autres acteurs.

D. Boukhanef (Ville de Montreuil) : Il paraît en effet important de contextualiser la question de l'interculturalité en termes politique et économique. Ensuite de se poser la question de savoir quelles sont les conditions pour une interculturalité réussie qui puisse porter pleinement ses fruits? Le contexte politique est évidemment essentiel : de ce point de vue la situation au Maroc est effectivement préoccupante avec la montée actuelle du racisme; les populations sont tributaires des politiques d'externalisation des frontières de l'Union Européenne. Cet « environnement favorable » est aussi lié la structuration associative ici et là-bas, permettant aux associations de jouer leur rôle de contre-pouvoir. L'expérience au Mali est intéressante car elle en appelle à la perception de la culture dans différents espaces, la culture pouvant aussi être vécue intérieurement.

Dahbia Boukhanef : Les compétences interculturelles demandent toujours à être mieux définies, au niveau à la fois des savoirs être et des savoirs faire.

A. Takarli : Cela dépend du contexte et de l'environnement, est d'abord la capacité à écouter l'autre, à avoir du recul par rapport à la différence de l'autre.

Ronald (Président d'Eunomad): La question est importante; qu'est-ce qu'on entend par compétences interculturelles. On peut apprendre par d'autres époques et d'autres endroits. Par exemple aux Etats-Unis, les compétences issues des migrations s'adaptent à la société locale et cela ne va pas

dans les deux sens. Il s'agit de mutualisation des compétences complémentaires pour créer quelque chose de nouveau. Autre question: comment gérer des relations conflictuelles entre les différentes communautés ?



## Table-ronde 2 : Des appartenances culturelles plurielles aux compétences interculturelles : quels acteurs et quelles plus-values dans les projets de développement des territoires ici et là-bas ?

*La première table-ronde et les différentes expériences présentées abordaient l'« interculturel » au sens de co-construction d'un projet commun entre des acteurs d'horizons divers dont les organisations de migrants et la manière dont elle permettait la réussite des projets menés (pérennité et réalisations), un rapport plus équilibré entre les territoires et les acteurs basés dans les pays du nord et les pays du sud, mais aussi la réalisation de projets innovants dont l'objet même est le développement culturel. Cette seconde table-ronde s'intéresse plus spécifiquement à la nature même de ces « compétences interculturelles », de ceux qui les portent et les revendiquent comme telles, de l'impact concrète de ces compétences dans les actions, dans le cadre d'un renouveau associatif marqué par la progression des jeunes générations et la féminisation des associations.*

- **Djibril Sangare**, Président de l'association **Donner un sourire à Fégui (DSF)**

L'association a été créée à Paris en 2006 pour que les jeunes puissent se rencontrer, en lien avec le village d'origine d'une part importante de ces jeunes, Fégui.

L'association est aujourd'hui un vivier de plusieurs compétences dont culturelles (différentes nationalités sont présentes), la conviction est que les synergies peuvent marcher lorsque différentes personnes se mettent ensemble. De nouvelles compétences sont développées, partenariales notamment à travers les échanges constants entre les acteurs ici et là-bas, le partage de connaissance avec les ingénieurs, etc. Les membres ont à cœur de s'appuyer et de faire connaître la vision des populations de ce qu'est le développement. Les principaux partenaires sont la population

locale, la mairie, Enda Mali, Enda Europe. Selon nous, il faut changer de comportement vis à vis de l'aide.

L'association porte aujourd'hui un projet d'assainissement, se basant sur les compétences locales pour que les projets puissent être pris à bras le corps et être suivis par les bénéficiaires.

Fréquemment, des rencontres de jeunes sont organisées en France sur l'initiative ou en partenariat avec l'association. Des initiatives originales apparaissent, comme par exemple une étude menée par un jeune originaire de la commune de Fégui sur le thème de la mémoire véhiculée par les diasporas. Ce type d'initiative permet d'augmenter la visibilité de la ville.

→ Voir en annexe la présentation complète de la pratique de l'association DSF

#### ❖ **Damaris Maa Marchand**, Présidente fondatrice de la **fédération IFAFE**

La fédération IFAFE rassemble des associations de femmes pour l'accompagnement des projets et des personnes d'origine étrangère dans leur parcours d'intégration. En effet, le pays d'accueil ne s'est pas doté d'assez d'outils pour accueillir ces personnes. Les associations membres sont aussi engagées dans des projets dans les pays d'origine. Actuellement, la fédération compte 32 associations- membres que la fédération appuie dans leur action quotidienne, par la formation, l'appui technique pour les démarches d'obtention de titres de séjour. Ce sont là les lieux où se découvrent les difficultés des personnes d'origine étrangère; problèmes de logement, longueur des démarches (...) L'association IFAFE comité Arcueil membre de la fédération est parmi les plus actives de la fédération : création d'atelier de savoirs socio-linguistique accueillant 67 nationalités, atelier de couture animé par une styliste modélistes, garderie d'enfants, aide à l'orientation de l'enfant(...)

La fédération IFAFE tout comme IFAFE comité Arcueil inscrit son travail dans une logique partenariale : avec les collectivités territoriales, mais aussi participation à des groupes de travail thématiques pour la mise en place d'un plan départementale d'intégration : Ainsi, l'association a fait partie d'un groupe de travail sur l'accompagnement aux démarches contre la polygamie et sur le thème de la décohabitation (organisation d'une table ronde avec le ministère de l'intérieur, le Conseil National des Villes). A travers tous ces travaux, il faut souligner le dynamisme des femmes qui sont à travers leurs associations des interlocuteurs valides et légitimes des pouvoirs publics.

La fédération est aussi engagée dans les campagnes en faveur des droits des femmes en France et ailleurs et dans des actions pour renforcer la solidarité entre les femmes autour d'actions citoyennes : ainsi le constat a été fait sur le terrain que les liens créés entre femmes qui aident et celles qui sont aidées ne perdurent pas toujours; souvent les femmes disparaissent après. D'où l'idée pour un prochain projet: « ma cousine et moi » qui vise notamment à amener les femmes d'ici et d'ailleurs à prendre leurs responsabilités en tant que citoyenne en accompagnant une femme d'origine étrangère car cela ne se fait pas tout seul.

Cela tend à être oublié aujourd'hui mais l'intégration n'est pas seulement un métier de spécialiste mais ne peut se faire sans la mobilisation quotidienne de l'ensemble de la société.

→ Voir en annexe la présentation complète de la pratique de la fédération IFAFE

- ❖ **Khady Sakho**, administratrice du **FORIM** (Forum des Organisations Issues des Migrations) a orienté son intervention sur l'entrepreneuriat des migrants.

Une question importante : A partir de quand les migrants sont en phase d'investir? Il y a tout une phase d'insertion, de sociabilisation qui permet d'acquérir une certaine citoyenneté. On ne peut pas encore penser à investir, transférer de l'argent si on est confronté à des problèmes de santé, logement. Il y a un degré de maturité nécessaire pour parler d'investissement productif.

Une démarche d'accompagnement est donc nécessaire. Tout le monde n'est pas entrepreneur. Le « Co-développement » suscite aujourd'hui les passions; quel sens lui donner? S'aligner sur les politiques tracées par les bailleurs ou toute une démarche construite par les migrants? La limite des dispositifs, c'est que souvent l'opportunité est plus donnée aux collectifs dans l'infrastructure mais pas dans la création immédiate de richesses. Un plaidoyer reste à mener pour mettre en valeur l'entrepreneuriat individuel.

Les migrants peuvent aussi être des agents de transformation sociale mais encore faut-il qu'ils soient outillés pour faire face à la discrimination. il faut la faculté de peser dans les pays d'origine aussi pour agir en tant que citoyen : Expériences des mutuelles en France, quelque chose de nouveau émerge.

#### Questions et Débat :

Malick Diop: pourquoi le GAME s'est-il créé? Le réseau est né d'une incompréhension face à la volonté manifesté par de nombreux migrants d'investir là-bas en résidant ici. Il n'y avait pas la possibilité d'être accompagné efficacement.

Fabrice Tarrit de la Ville de Montreuil a souligné la pluralité des associations de migrants, dans le champ culturel, à l'échelle d'un quartier, avec les jeunes... la collectivité doit aujourd'hui composer avec le panel existant dans son travail et à travers ses partenariats.

**Table-ronde 3 :** Les compétences interculturelles comme vecteur de participation citoyenne et de mieux vivre-ensemble : l'impact des projets de co-développement sur la cohésion sociale des populations ici conditionné par un environnement et des dispositifs adaptés

*Les pratiques présentées lors de la précédente table-ronde montre à quel point les associations de migrant-e-s et de jeunes issus de l'immigration peuvent être des viviers de compétences, et notamment de ces compétences interculturelles, comme capacités à faire connaître positivement sa culture d'origine dans un autre contexte culturel et à partir des codes propres à ce dernier et en produisant à travers ce processus une nouvelle relation enrichie, fondée sur la connaissance mutuelle et débarrassée de certains préjugés. Pour des raisons complexes les associations de jeunes et de femmes affirment particulièrement cette capacité et contribuent ainsi à l'échelle du quartier (DSF) ou de l'ensemble du pays (la fédération IFAFE) au vivre-ensemble. Mais comme l'ont bien mis en lumière certains intervenants, la formation et le développement de ces compétences interculturelles n'est pas une donnée de départ : elles requièrent un environnement social et politique favorable dans le pays d'accueil caractérisés par une reconnaissance forte de cet apport spécifique et des cultures d'origine. Cette reconnaissance peut aussi se traduire par des dispositifs institutionnels ou associatifs innovants qui renforcent ces compétences, les valorisent à travers des actions concrètes et renouvellent les politiques publiques d'intégration et de lutte contre les discriminations. La dernière table-ronde est consacrée à la présentation et à la mise en débat de certains de ces dispositifs.*

- ❖ **Aurore Güven** et **Julian Lamarre**, Cabinet de Pierre Shapira à la **Ville de Paris**. *Le label co-développement : Un dispositif de renforcement des capacités interculturelles par l'engagement associatif à Paris.*

A.Güven et J. Lamarre ont présenté le label co-développement sud de la ville de Paris coordonné par la DGRI (Direction Générale des Relations Internationales) :

La Ville de Paris a toujours eu des liens étroits avec les nombreuses associations issues des migrations (Assises du co-développement en 2003 à Paris). Le dispositif présenté a été créé dans le cadre d'une co-construction dans ce contexte là.

Le dispositif est fondé sur la participation des migrants et aussi des parisiens. La sélection des projets se fait en lien avec la DPVI (Direction de la Politique de la Ville et de l'Intégration).

Il est **l'expression d'une solidarité envers les migrants et vise à promouvoir les échanges entre les parisiens d'origines diverses**. Le label co-développement vise à faciliter l'engagement associatif de ces structures.

Les objectifs du label sont multiples : promouvoir la diversité culturelle, reconnaître la légitimité de ces populations à mettre en oeuvre des projets dans leur pays d'origine tout en renforcer les compétences des populations issues de l'immigration, et bien sûr répondre aux besoins des populations du sud.

Critères de sélection/ analyse des dossiers: il y a 3 volets.

- Au sud: améliorer les conditions de vie des populations; il doit y avoir un besoin. Les projets doivent respecter des priorités des politiques nationales, travailler en lien avec les autorités nationales et locales.

- Au nord: en lien avec la DPVI. Les actions en Paris doivent être en lien avec le sud. Il faut un impact sur la population migrante à Paris et la population autour (quartiers, voisins, associations...)

- Créer des partenariats solides au nord et au sud, avec d'autres associations et la population. Sont aussi requis des partenariats techniques et financiers.

Les associations doivent être parisiennes pour postuler au label. Parfois des associations franciliennes créent un lien avec une association parisienne. Les associations candidates doivent avoir au moins 2 ans d'existence et être porteuses de projets de développement. La durée maximale des projets doit être de 18 mois. 50% maximum sont financés, entre 5000 et 15000 euros

→ Exemple de projets soutenus: association Belleville en vue pour l'organisation d'un festival de films documentaires au Bénin.

### Questions et Débat

- Question de l'environnement institutionnel permettant de valoriser les compétences interculturelles? Comment est pris en compte le lien entre les différents espaces et en particulier le volet « intégration »?

A.Güven a répondu que le projet doit favoriser une meilleure intégration des migrants. 80% des projets reçus promeuvent le projet au sud mais il demeure difficile d'avoir le volet intégration à Paris

Ronald Lucardie: Des partenariats européens sont-ils envisageables? Pour combler les 50%. Eunomad est le lieu pour favoriser des partenariats transnationaux.

Aurore Güven: Cela peut être intéressant, ce sera signalé aux candidats.

DAIC (Direction de l'Accueil de l'Intégration et de la Citoyenneté) : Une de leur préoccupation est de gérer les conflits en France? L'organisation de chantiers de solidarité de jeunes est une des pistes de travail. La Ville de Paris soutient-elle des projets de ce type ?

Aurore Güven : La Ville de Paris n'a pas encore reçu de dossier de ce type.

Annie Takarli : il y a des dispositifs mis en place par le MAEE (chantiers internationaux, etc.). Touiza Solidarité a accompagné dans le cadre du label un projet mené en Algérie et en France avec une association de quartier 'espoir 18', caractérisé par relation équilibrée entre nord et sud. (*Voir fiche de la pratique en annexe*)

Samba Yatera (GRDR): la reconnaissance des compétences interculturelles est liée à la reconnaissance par les pouvoirs publics du rôle des associations comme vecteur de développement et de citoyenneté. Les compétences interculturelles ne sont pas innées, elles sont liées à une dynamique, se développent, elles sont permises par les associations. Les projets ont permis l'ouverture et l'intégration des migrants. Les coopérations décentralisées ont introduit l'intégration





après le développement. Il faut veiller à ne pas mettre les associations dans des cases, « développement » ou « citoyenneté ».

Mélodie Beaujeu (Enda Europe) : L'évolution du mouvement associatif peut refléter aussi un ordre de priorité : stabiliser les conditions de vie ici dans un premier temps, puis investir là-bas.

Guillaume (SIAD): Où se place l'association de migrants dans les projets, quelle doit être sa plus-value et les compétences à apporter?

Julian Lamarre (Ville de Paris): L'association de migrants qui dépose le projet est chef de file, elle a un rôle d'impulsion et de synergie du projet. Le Contrat avec la Ville de Paris et la communication se fait avec cette association.

Aurore Güven (Ville de Paris) : Le label ne subventionne pas que des associations de migrants, même si la majorité est constituée petites associations de migrants. Le plus important est que le projet soit défini en concertation. Il y a un besoin de sécurité dans la viabilité et la mise en place du projet, un besoin de professionnels. D'où l'accompagnement par Enda, le FORIM ou le GRDR fréquent. Les enveloppes ne sont pas très élevées mais les enveloppes le sont.

Khadi Sakho (FORIM) : Cela montre aussi l'enjeu de professionnalisation des associations de migrants, c'est à dire transformer les potentiels pour qu'ils soient conformes au cadre des projets de développement.

Malick Diop (GAME): Souvent, l'investissement dans les pays d'origine favorise l'insertion sociale ici. On parle souvent d'ici et là-bas, mais parfois les projets sont soldés par un échec quand les migrants mettent directement en pratique dans leur pays d'origine ce qu'ils ont appris de la culture européenne. Dans l'accompagnement, il faut tenir compte de ces facteurs d'échec des projets des migrants, accompagner à réadapter les migrants à leur pays d'origine.

Mélodie Beaujeu (Enda Europe): Le décalage et tensions avec le pays d'origine doit effectivement être d'avantage mis en avant et pris en compte dans l'accompagnement.

#### ❖ **Simona Mattia, Ville de Rennes/ Conseil Rennais de l'Egalité et de la Diversité**

De manière générale, l'objet de la mission de lutte contre les discriminations et accès aux droits de la Ville de Rennes est de travailler à l'articulation entre les migrations et les évolutions sociétales et à la prise en compte de cette évolution par les politiques publiques locales.



Son rôle est de mobiliser la collectivité pour arriver à un changement réel en partenariat avec la société civile dans les domaines de la participation citoyenne et de la diversité culturelle. L'objectif à terme est d'aboutir à la formalisation d'une politique publique sur la diversité culturelle; La Collectivité a pris conscience tôt du fait que c'est un mot valise et le besoin de complexifier : d'où la création d'une charte fondée sur des textes internationaux.

Les principes de base : L'approche y est inclusive, personne n'a le droit d'attribuer une appartenance à quelqu'un sans sa volonté, l'appartenance est évolutive. L'identité est complexe pour tout le monde.

La concertation et la collaboration avec la société civile sur ces questions se déroule au sein du Conseil Rennais de l'Égalité et de la Diversité (CRED). Le Conseil est ouvert, les réunions sont publiques, il est composé d'habitants d'origine étrangère ou pas, d'associations, de chercheurs, d'élus. 3 axes de travail ont été définis :

- l'accès au droit
- la lutte contre les discriminations
- la mémoire des étrangers

Les échanges débouchent sur des productions concrètes, comme par exemple : la création d'un guide d'accueil pour les primo-arrivants, organisation d'une manifestation culturelle annuelle en collaboration avec la société civile; projections, conférences, expositions, débats, avec la collaboration artistique avec les migrants.

L'enjeu politique est de montrer que la ville de Rennes se construit avec l'ensemble de la population. La mobilisation des chercheurs est aussi importante. Les discriminations des migrants sont niées du fait que la ville de Rennes accueille depuis longtemps, les jeunes de seconde génération; ils se sentent toujours stigmatisés.

Certaines limites ont été relevées : le fonctionnement de la Collectivité est différent de celui des associations; Les temporalités peuvent paraître en décalage entre le contexte d'urgence sociale et la nécessité de réflexion de fonds.

→ *Voir en annexe les présentations complètes de la pratique de la Ville de Rennes et de la Maison Internationale de Rennes (excusée)*

### Questions et Débat

Claire de Rasily (ADER) : Au sein d'Eunomad, le Conseil Général de l'Essonne fut un pionnier du dialogue avec les Collectivités Territoriales et on voit aujourd'hui les passerelles possibles entre le

monde associatif et les Collectivités Territoriales. Comment se passent les séances entre ces différents acteurs au sein du Conseil Rennais de la Diversité?

Simona Mattia (Rennes) : Cela n'est pas toujours facile, et très variable en fonction des thèmes abordés. Un animateur cherche le commun entre tous les participants. Il y a parfois des démarches différentes, mais les séances sont guidées par une recherche constante de compromis.

Fabrice Tarrit (Ville de Montreuil) : Quelle est la place des élus, quels sont les enjeux politiques? Le Droit de vote des étrangers et ses conséquences?

Simona Mattia: Le CRED est présidé par l'élue en charge de l'égalité des droits, des élus sectoriels interpellés sur des thématiques précises. Le CRED peut aussi être une manière pour les élus de se légitimer. C'est aussi le lieu où les élus peuvent être interpellés et doivent répondre de leur choix. La Ville de Rennes s'est montrée favorable très tôt au droit de vote des étrangers.

❖ **Frédéric Praud**, Président de l'Association Paroles d'hommes et de femmes

Pour une association comme Paroles d'hommes et de femmes les relations avec les institutions sont importantes; c'est grâce au CG Essonne que l'association a connu Eunomad. L'optique est la même : pour travailler sur là-bas il faut aussi travailler sur ici.

L'association assure la formation de migrants qui interviennent dans des établissements scolaires (*Voir la fiche complète de l'association*). Ces interventions sont pleinement intégrées dans le programme scolaire, avec une accréditation. . Les témoins sont souvent responsables associatifs mais leur témoignage porte sur l'ensemble de leur parcours. C'est un plus indéniable apporté aux enseignants, aux témoins

Les témoins sont aussi formés à la narration en public. Les enseignants acquièrent eux-mêmes un autre regard sur le co-développement porté par les associations de migrants.

Les témoignages sont accompagnés et valorisés à travers différents supports : expositions, ebooks.

N'étant pas encore membre d'Eunomad, l'association Paroles d'Hommes et de Femmes aimerait ajouter le volet éducation à la triptyque d'Eunomad pour enrichir l'échange. Il y a un réel besoin, une réelle volonté. L'exposition tourne actuellement, en France et en Europe.

Les sollicitations sont nombreuses de la part des Collectivités territoriales T (92, 91,...). En Picardie, des interventions ont lieu dans des territoires où l'extrême-droite est très présente. Ce n'est pas un jeu, il ne faut pas mettre en danger les témoins et donc travailler sur les compétences des témoins.

L'action est ainsi devenue un réel outil d'intégration.

→ *Voir en annexe la présentation complète de la pratique de l'association Paroles d'hommes et de femmes*

## **Conclusion** par la Présidente de la plate-forme France Annie Takarli

Un très grand merci à tous, membres, sympathisants, participants, intervenants, organisateurs qui n'avez pas ménagé vos efforts et qui vous êtes mobilisés pour rendre possible ces deux jours de travaux de notre plateforme.

Nous nous sommes rassemblés autour de questions que nous partageons et qui nous semblent centrales pour le devenir de nos sociétés quelques soient nos angles d'approche.

Ces deux jours ont été particulièrement denses et riches et il faudra en tirer tous les enseignements par un travail de synthèse et par un bilan critique qui nous permettront d'avancer. Car un nouveau chantier s'annonce, celui de la préparation du séminaire européen d'Eunomad durant lequel seront exposées et débattues les synthèses des travaux menés en parallèle par chaque plateforme pays du réseau.

Il est certain que nous pouvons améliorer nos moments de formation et nos séminaires de rencontre et d'échange mais j'aimerais mettre en avant dès maintenant, quelques points qui me semblent aller dans le bon sens par rapport aux objectifs que nous nous sommes fixés lors de la dernière AG de notre plate-forme France :

- Faire vivre ce réseau au niveau national en tant que plateforme de dialogue et d'échange pluri-acteur. Je note pour ces deux jours la forte participation et implication de nos membres et invités : ONG, OSIM, fédérations d'OSIM, universitaires et collectivités locales ainsi que celle de la Cité nationale de l'Histoire de l'Immigration qui nous a reçus formidablement et avec qui, nous l'espérons, nous continuerons à développer d'autres partenariats.

-Faire vivre la dimension européenne du réseau au sein même de notre plateforme. La présence du président d'Eunomad, Ronald Lucardie, nous a beaucoup apporté sur ce plan. Il nous a donné cette mise en perspective européenne que nous devons continuer à développer et à conforter pour que chacun de nos membres se sente pleinement acteur européen et que la cohésion de notre réseau se renforce.

- Nous faire connaître auprès des acteurs d'un co-développement dans sa triple articulation : migration, développement, citoyenneté/intégration et notamment auprès des collectivités locales.

En cela, la participation de représentants des services de coopération des villes de Paris, Rennes, Villetaneuse et Montreuil très engagées sur ce thème est un encouragement à continuer dans ce sens.

De plus, notre réseau qui affiche plus clairement son volet citoyenneté/intégration permettra à d'autres acteurs associatifs ou institutionnels de nous rejoindre dans nos espaces de dialogue comme membre ou comme participant.

A nous de tenir cette dynamique qui semble désormais bien en marche.

N'hésitez pas à nous faire remonter vos remarques et vos suggestions pour l'amélioration de nos actions communes.